



M GUEYE PROF de CMC au Lycée Technique André Peytavin de Saint-Louis/ **Tél** : 77 433 31 27/

Adresse électronique: moustapha821@hotmail.fr

MODULE II : LA DECOLONISATION DE L'AFRIQUE

L1: CAUSES ET FORMES DE LA DECOLONISATION

INTRODUCTION :

Comme durant la première guerre mondiale, au cours du second conflit, les empires coloniaux sont restés fidèles à la métropole. C'est le cas de l'Afrique du Nord, de l'AOF, etc. La décolonisation relève de la question nationale et du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Elle est un processus long ou bref, pacifique ou violent qui marque le passage d'un état de soumission et de domination à celui d'une nation libre et souveraine dans tous les domaines et particulièrement dans le domaine politique. Quels sont les facteurs qui expliquent l'accession à l'indépendance des pays africains ? Comment cette accession s'est-elle faite ?

I) Les causes de la décolonisation

a) Les causes externes

- **Les effets de la Seconde Guerre Mondiale** : celle-ci entraîne une énorme perte de prestige pour les puissances coloniales. En outre pendant la guerre, Britanniques et Français ont eu besoin des colonies, ce qui relève de l'inconséquence des colonisateurs car on ne peut demander à des hommes non libres de lutter pour la liberté des autres.
- **L'action de l'ONU** : elle a joué un rôle moteur dans l'essor du nationalisme africain. Cette action s'inscrit dans l'article premier de la charte sur les principes du respect, de l'égalité, des droits des peuples à disposer d'eux même.
- **L'action de l'URSS et des USA** : l'émergence de nouvelles hostiles à la poursuite de la colonisation à savoir l'URSS et les USA. Le poids de ces deux puissances a été, ainsi, un des facteurs déterminants de la décolonisation. C'est dans cette logique qu'à Versailles, le Président WILSON a soutenu le principe du droit des nations à disposer d'elles-mêmes, principe qui sera repris par la charte de SAN FRANCISCO, en 1945.
- **La conférence de Bandoeng** du 18 au 24 avril 1955 en Indonésie avec la participation de 29 pays dont 6 africains (Egypte, Libye, Ethiopie, Libéria, Soudan, Gold Coast), marque une prise de conscience de la part des peuples asiatiques et africains qui y ont affirmé leur volonté commune d'indépendance et de lutte contre le colonialisme ou le néocolonialisme.

b) Les causes internes

Si l'avènement de la décolonisation a été possible dans les colonies, ce fut grâce à l'émergence de mouvements nationalistes c'est-à-dire des groupes moteurs composés de partis politiques, syndicats, intellectuels, mouvements étudiants.

Les mouvements nationalistes nés pour la plupart entre la première et la deuxième guerre mondiale ont accentué au fil du temps leurs critiques du système colonial. Ils ont à leur tête des chefs qui sont issus de l'élite indigène, imprégnée de culture européenne. Ils empruntent à celle-ci les idées de liberté, d'égalité et de démocratie pour mieux dénoncer la domination et l'exploitation de leurs peuples. Certains mouvements nationalistes demandent le droit de se gouverner. D'autres envisagent une rupture totale : l'indépendance.

Les syndicats tels que l'UGTAN (union générale des travailleurs de l'Afrique) ne se limitèrent pas aux revendications pour l'amélioration de leurs conditions de travail, mais remirent en cause la colonisation elle-même.

Les partis politiques quant à eux vont orchestrer le mouvement nationaliste en prenant en charge les revendications politiques et économiques des populations : ce fut le cas du RDA (rassemblement démocratique africain)



M GUEYE PROF de CMC au Lycée Technique André Peytavin de Saint-Louis/ **Tél** : 77 433 31 27/

Adresse électronique: moustapha821@hotmail.fr

Enfin, l'exploitation économique des colonies qui s'est particulièrement intensifiée entre les deux guerres a grandement contribué à l'éveil du nationalisme. Les conditions de vie très difficiles des populations indigènes ont conduit à un mécontentement populaire que les nationalistes transforment en révolte contre les métropoles.

II) Les formes de décolonisation

a) La décolonisation pacifique

La décolonisation est dite pacifique si l'indépendance est obtenue sans le recours à la lutte armée entre la colonie et la puissance colonie. On peut retenir trois conditions de cette décolonisation pacifique :

- le **réalisme politique** de la puissance coloniale ;
- l'existence d'une **élite disposée au compromis** ;
- l'impact de la **guerre froide**.

La décolonisation dite pacifique a connu comme conséquence principale le maintien des intérêts de l'ancien colonisateur dans l'ex-colonie, germe du **néocolonialisme** (forme politique et économique de l'impérialisme propre aux anciennes puissances coloniales vis-à-vis de leurs anciennes colonies).

Les principaux foyers de la décolonisation violente en Afrique sont **GOLD COAST – SENEGAL, etc.**

b) La décolonisation violente

C'est une forme de décolonisation où l'indépendance est obtenue à la suite d'une lutte armée entre la métropole et la colonie. Elle éclate dans les circonstances suivantes :

- l'**entêtement du colonisateur**, lié le plus souvent à trois types de pressions : le **poids économique et stratégique de la colonie** pour la métropole, l'existence de **groupes de pression** sur la métropole, le rôle des **forces conservatrices** dans la métropole. Le Portugal offre un exemple typique de colonisateur entêté ;
- l'existence de **mouvements radicaux et organisés** comme les mouvements de libération marxistes-léninistes (*colonies portugaises*) ou nationalistes (*le FLN en Algérie*) ;
- l'existence d'un **soutien extérieur** qui répond à des préoccupations idéologiques et stratégiques. Les principaux foyers de la décolonisation violente en Afrique sont **L'ALGERIE, GUINEE BISSAU (colonie portugaise), LA MALAISIE, etc.**

D'une manière générale, la décolonisation violente a entraîné une **rupture** brutale et totale entre l'ancienne colonie et métropole. Comme le redoutait l'Occident, ces nouveaux Etats renforcent le camp socialiste d'où des tentatives de déstabilisation menées par les Occidentaux qui soutiennent des mouvements de guérillas comme l'**UNITA (union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola)** en Angola et la **RENAMO** (résistance nationale du Mozambique) au Mozambique

Conclusion

La décolonisation en Afrique au XXe siècle est le résultat d'actions combinées d'une lutte interne et externe. Si avant 1945, les mouvements nationalistes étaient surtout animés par des forces extérieures, dans la période d'après-guerre, les forces internes deviennent plus dynamiques. Cette décolonisation, par vagues successives, malgré des causes à plusieurs égards similaires, a revêtu des formes variées c'est à dire la décolonisation violente et la décolonisation pacifique sont les deux principales voies qui ont permis aux peuples d'Afrique d'accéder à l'indépendance.



L2 : LA DECOLONISATION VIOLENTE ET PACIFIQUE EN AFRIQUE

INTRODUCTION

La conquête coloniale accélérée par la conférence de Berlin, a permis aux puissances occidentales d'asseoir la domination politique, économique, sociale et culturelle. Cette domination devenue de plus en plus excessive entraîne un vaste mouvement de décolonisation qui a secoué l'Afrique entière au lendemain de la seconde guerre mondiale. Pacifique en Gold Coast et au Sénégal, la décolonisation a été violente en Algérie et au Guinée Bissau.

I) La décolonisation Violente : ALGERIE- GUINEE BISSAU

A) Le cas de l'ALGERIE

1) Naissance et affirmation du nationalisme algérien

Le nationalisme algérien est réveillé par la profonde inégalité sociale entre les deux principales communautés qui peuplent l'Algérie : les Algériens musulmans (5,5 millions en 1931) et les "Pieds Noirs" (800 000 en 1931). Ce contraste et cette injustice rendent le mouvement nationaliste très populaire.

Entre les deux guerres mondiales, le nationalisme qui remonte au XIX^e siècle est divisé en plusieurs tendances :

-Les Jeunes Algériens, mouvement essentiellement formé d'une élite de citoyens qui revendiquent l'extension des droits des musulmans. Parmi ses membres figure Ferhat Abbas (1899-1985);

- l'Association des Oulémas, fondée en 1931 par Ben Badis et formée de lettrés musulmans, qui réclame un pouvoir musulman et arabe et refuse l'assimilation.

- le Parti du Peuple algérien (PPA), créé par Messali Hadj en mars 1926. Il réclame l'indépendance de l'Algérie avec le concours de la France.

2) L'évolution de l'Algérie de 1942 à 1954 : la Seconde Guerre mondiale et ses conséquences

2-1 L'intransigeance de la France (1942-1947)

La France accorde une grande importance à l'Algérie pour plusieurs raisons. L'occupation est très ancienne (1830). L'Algérie est considérée comme un département de la France. Elle occupe une position stratégique dans le Bassin méditerranéen et sert de trait d'union avec l'Afrique noire. Son sous-sol est riche en hydrocarbures. Plusieurs milliers de colons s'y sont installés et s'opposent à toute idée de réforme visant à améliorer les conditions de vie des musulmans. Ceci va entraîner la radicalisation du mouvement nationaliste.

Motivés par l'anticolonialisme américain, les leaders nationalistes algériens haussent le ton. Ainsi en février 1943 Ferhat Abbas rédige le *Manifeste du peuple algérien* et réclame la constitution d'une Algérie démocratique, autonome et fédérée à la France. Mais ce projet est rejeté par le Comité français de Libération nationale (CFLN, créé le 3 juin 1943) dirigé par De Gaulle.



M GUEYE PROF de CMC au Lycée Technique André Peytavin de Saint-Louis/ **Tél** : 77 433 31 27/

Adresse électronique: moustapha821@hotmail.fr

En décembre 1943, ce dernier propose des réformes accordant la citoyenneté française aux intellectuels musulmans, l'accès au collège électoral, aux emplois et aux organismes élus. Ces réformes sont jugées trop insuffisantes par les nationalistes. L'arrestation de Messali Hadj et de Ferhat Abbas entraîne de graves troubles. A partir du 1^{er} mai 1945, des troubles se produisent. Le 8 mai, des émeutes sanglantes à Sétif et à Guelma, en Kabylie. La répression de l'armée française et des milices des colons est impitoyable (environ 8 000 morts). Ces émeutes traduisent la rupture définitive entre les deux communautés. A partir de ce moment, le mouvement nationaliste se réorganise avec la fondation de l'Union Démocratique du Manifeste Algérien en 1946 par Ferhat Abbas et du Mouvement pour le Triomphe des Libertés Démocratiques. Mais Messali Hadj est arrêté et exilé en France.

2-2 L'Algérie du Statut (1947-1954)

En 1947, le Parlement français accepte de doter l'Algérie d'un statut particulier avec le pouvoir exécutif qui reste entre les mains des Français, le pouvoir législatif qui est détenu par une Assemblée algérienne qui peut être dissoute par le Conseil des Ministres français avec deux collèges qui envoient chacun 60 délégués. Mais le statut ne satisfait pas les indigènes et mécontente les colons. Les nationalistes les plus radicaux décident alors de s'engager dans la lutte armée.

Des membres du MTLD créent le Comité Révolutionnaire d'Unité et d'Action (CRUA) en 1954 pour préparer une insurrection armée. C'est ainsi que fut mise sur pied une Armée de Libération Nationale dont l'aile politique est le Front de Libération Nationale (FLN) autour d'Ahmed Ben Bella, Mohamed Boudiaf, Hocine Aït-Ahmed, Belkacem Krim, etc.

La défaite française de Diên Biên Phu précipite l'insurrection du FLN. Le 1^{er} novembre 1954, le FLN passe à la rébellion contre les autorités françaises avec une série de massacres et d'attentats sur tout le territoire algérien. La guerre d'Algérie va durer 8 ans, émouvoir l'opinion internationale et avoir un impact profond sur la politique intérieure de la France métropolitaine. D'où des réactions françaises très différentes du fait de l'évolution des événements

3 La guerre d'Algérie

3-1 Les réactions socialistes (1954-1958)

La France décide d'écraser l'insurrection par une simple opération de police. Consciente de l'échec de l'opération, elle essaie la solution négociée avec le nouveau gouverneur général Jacques Soustelle qui propose l'égalité et l'autonomie aux Algériens mais dans le cadre d'une intégration à la France. Les Français d'Alger s'opposent à ce projet et réagissent violemment lors de la tournée du Président du Conseil, Guy Mollet qui privilégie alors la voie militaire

De retour en France, Mollet nomme Robert Lacoste et le dote de pouvoirs dictatoriaux. Les effectifs de l'armée française d'Algérie passent de 50 000 à 400 000 hommes. On assiste à l'escalade de la violence.

Dès **1956**, on assiste à l'internationalisation du conflit : * intervention de la France lors de la crise de Suez (l'Egypte abrite des bases du FLN), * tentative de destruction des bases arrières du FLN au Maroc et en Tunisie (bombardement du village tunisien de Sakhiet Sidi Youssef et plainte de la Tunisie contre la France devant l'ONU), * pressions de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis sur la France pour qu'elle trouve une solution au problème algérien.

Les colons français, persuadés que la France va finir par accorder à l'Algérie musulmane l'indépendance, constituent un comité de salut public autour des généraux Massu et Raoul Salan, appuyés par l'armée, qui provoque la révolte du **13 mai 1958** aboutissant à la chute de



M GUEYE PROF de CMC au Lycée Technique André Peytavin de Saint-Louis/ **Tél** : 77 433 31 27/

Adresse électronique: moustapha821@hotmail.fr

la IV^e République et le retour de De Gaulle au pouvoir : c'est l'installation de la V^e République (27 mai 1958).

3-2 La solution gaulliste (1958-1962)

Le **4 juin 1958**, De Gaulle se rend à Alger pour appeler à la négociation. Mais le FLN intensifie la lutte et constitue au Caire le Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) le 19 septembre 1958, présidé par Ferhat Abbas.

De Gaulle propose d'abord aux "*fellaghas*" la « *paix des braves* », c'est-à-dire une reddition en échange d'une amnistie ; proposition qui sera rejetée en octobre 1958. Il promet, lors d'un discours à Constantine le 23 octobre 1958, des réformes économiques et sociales. Son objectif est d'isoler le FLN par rapport aux masses.

De l'autre côté, le FLN et le GPRA remportent des succès politiques. Le groupe afro-asiatique à l'ONU mène une campagne efficace en leur faveur. Le gouvernement américain critique de plus en plus la guerre coloniale et la Chine de Mao Tse Toung reconnaît dès septembre 1958 l'indépendance algérienne. Sur le plan intérieur, l'opinion publique française dénonce l'emploi de la torture et les exécutions sommaires. Tout ceci affaiblit la position internationale de la France et, en plus, la guerre coûte cher à la France.

C'est pourquoi, le **16 septembre 1959**, De Gaulle change de cap et propose trois solutions théoriques : la sécession, c'est-à-dire l'indépendance, la francisation c'est-à-dire le rattachement à la France ou l'association dans le cadre de la Communauté.

Ce projet est considéré comme une trahison par les Français d'Algérie. C'est le début de multiples affrontements qui culminent le **21 avril 1961** avec une tentative de putsch militaire ("*Putsch des généraux*" Maurice Challe, Raoul Salan, Edmond Jouhaud et André Zeller) et les actions de violence en Algérie et en France de l'Organisation de l'Armée secrète (OAS, créée en février 1961), Malgré tout, De Gaulle décide de poursuivre sa politique. Il engage des négociations qui débouchent sur les accords d'Evian du **19 mars 1962** sur l'indépendance de l'Algérie proclamée le **3 juillet 1962**. La plupart des "*Pieds Noirs*" et de nombreux *harkis* fuient le pays.

B) Le cas de la Guinée Bissau

1. Le renforcement du nationalisme bissau-guinéen : L'exploitation coloniale va faire émerger un mouvement nationaliste qui se lance dans la lutte pour la libération. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la contestation coloniale s'amplifie. Le Portugal n'est pas à l'abri de l'immense vague d'espérances progressistes que la victoire des alliés sur le nazisme a fait naître partout dans le monde. Ainsi, au milieu de l'année 1956, débute un mouvement d'agitation parmi les employés de commerce et d'industrie dans les centres urbains et dans les campagnes. L'objectif est de préparer une organisation syndicale et un soulèvement pour contester l'exploitation coloniale portugaise. C'est dans ce contexte qu'Amilcar Cabral fonde dans la clandestinité en compagnie d'Aristide Pereira, Luis de Almeida Cabral et autres, le Parti Africain pour l'Indépendance de la Guinée Bissau et du Cap Vert (P.A.I.G.C), le 19 Septembre 1956.

Le PAICG qui a sa délégation extérieure à Conakry, recrute ses cadres d'une élite, en majorité Cap-Verdienne, et fortement influencée par le mouvement communiste et la théorie marxiste. Il réussit une forte mobilisation contre le colonisateur portugais grâce à la clairvoyance d'Amilcar Cabral.

Ainsi, quand le gouvernement portugais confirme en novembre 1960 la continuation de sa politique coloniale, la lutte armée devient la seule voie possible pour l'accès à l'indépendance.

2. La guerre de libération et l'indépendance de la Guinée Bissau : La répression brutale d'une grève de dockers et de marins du port de Bissau le 3 août 1959 (50 morts, des centaines



M GUEYE PROF de CMC au Lycée Technique André Peytavin de Saint-Louis/ **Tél** : 77 433 31 27/

Adresse électronique: moustapha821@hotmail.fr

de blessés) a été déterminante pour le progrès du PAIGC (ralliement des salariés à la cause nationaliste et pour son option de la lutte armée.

Dès l'installation de la délégation extérieure à Conakry, A. Cabral procède entre 1960 et 1962 à la formation des militants et des cadres intermédiaires indispensables à la diffusion des idées nationalistes. Il cherche également à affirmer la position de son mouvement dans les pays limitrophes et obtenir le soutien international. Cela a été possible grâce à la création de la C.O.N.C.P (Conférence des Organisations Nationales des Colonies Portugaises) le 18 Avril 1961 à Casablanca. A partir de ce moment, la guerre de libération nationale est lancée, la lutte armée commençant dans les campagnes en 1963.

Parallèlement, le PAIGC met en place une solide organisation politique et administrative tandis que la guérilla s'installe dans les villes et dans les campagnes. En réaction, le Général Spinola, gouverneur du territoire, utilise des méthodes de lutte antiguérilla : bombardements aériens, africanisation des troupes, renforcement des pouvoirs des chefs traditionnels favorables aux portugais, aggravation des clivages ethniques. Les bombardements des villages vont ainsi entraîner une forte émigration vers les pays voisins, en particulier le Sénégal qui subit, en conséquence, de nombreux raids de représailles et des ravages dans la région de Casamance

Bien que minoritaire (5 000 combattants contre 40 000 portugais), le PAIGC libère de plus en plus de zones rurales. Il contrôle les deux tiers du territoire. Il découpe les zones libérées en secteurs administratifs, organise des élections dans les comités régionaux en 1971 et installe la première assemblée populaire en 1972.

Pour casser le parti et l'élan nationaliste, les portugais font assassiner Amilcar Cabral à Conakry le 20 Janvier 1973. Mais la lutte reprend de plus belle et, huit mois plus tard, le 24 Septembre 1973, le PAIGC proclame l'indépendance de la Guinée Bissau et des Iles du Cap Vert, République qui est aussitôt admise à l'O.N.U. Après la « Révolution des œillets » du 25 Avril 1974, le Portugal reconnaît cette indépendance le 10 septembre 1974.

II La décolonisation Pacifique : GOLD COAST - SENEGAL

A. Le cas du Gold Coast

1) Le réveil du nationalisme en Gold Coast

Amorcée avant la Seconde Guerre mondiale, l'évolution politique se poursuit après 1945. En 1946, le gouverneur britannique Sir Alan Burns accorde une nouvelle constitution accordant l'accès d'une majorité d'africains au conseil législatif. Mais, cette réforme ne constitue pas un grand progrès pour les colonisés. En août 1947, l'avocat Joseph Danquah (1895-1965) fonde l'United Gold Coast Convention (UGCC) et choisit comme secrétaire général Kwamé Nkrumah. A cette époque, la Gold Coast connaît de graves difficultés économiques (baisse du cours du cacao, mécontentement des étudiants et des anciens combattants, etc.). L'UGCC profite de cette situation morose pour s'implanter dans le pays. Le 28 février 1948, une manifestation des anciens combattants contre la vie chère se termine par une fusillade dont le bilan officiel fait 29 morts et 237 blessés. Kwamé Nkrumah est arrêté et déporté dans le Nord du pays après avoir demandé le rappel du gouverneur et la formation d'un gouvernement du peuple. Pour apaiser la tension, Londres envoie la commission Watson pour chercher les causes profondes des troubles. Elle fait libérer les prisonniers et recommande des réformes politiques.

2. L'accession à l'indépendance de la Gold Coast

Après sa sortie de prison, Nkrumah quitte l'UGCC qu'il juge trop bourgeoise et fonde le 12 juin 1949 un nouveau parti, la Convention People's Party (CPP). Il fait du CPP un parti de



M GUEYE PROF de CMC au Lycée Technique André Peytavin de Saint-Louis/ **Tél :** 77 433 31 27/

Adresse électronique: moustapha821@hotmail.fr

masse, mieux adapté aux réalités sociales et aux aspirations des populations. Le parti connaît un essor rapide du fait du charisme de son leader et de son excellent travail d'organisation et de propagande. En octobre 1949, suivant les recommandations de la commission Watson, un collège de 39 membres, tous africains, présidé par le juge Coussey, présente des réformes dont un self-government, mais sans aucune échéance. Nkrumah réplique en janvier 1950 par une campagne d'agitation non-violente avec l'appui des syndicats qui appellent à la grève générale. Le gouverneur Sir Charles Arden-Clarke décrète l'état d'urgence et fait condamner Nkrumah à un an de prison. Les élections générales de février 1951 donnent une écrasante majorité au CPP (34 sur 38 sièges). Nkrumah proclame sa loyauté, souhaite le statut de dominion pour la Gold Coast et réclame l'africanisation complète du gouvernement. En mars 1952, il devient premier ministre. En 1954, il obtient la promesse d'une véritable autonomie. Mais, face à sa volonté centralisatrice se dresse une opposition conservatrice rassemblant les chefs traditionnels et une partie de la bourgeoisie et des intellectuels. Les opposants, qui essaient de réveiller les rivalités ethniques et religieuses pour gêner le CPP fondent plusieurs partis (Mouvement de Libération Nationale MLN, North Popular Party NPP, etc.). Malgré cette opposition, le CPP remporte une nette victoire aux élections de 1956 avec 72 sièges sur 104. Le 06 mars 1957 la Gold Coast accède à l'indépendance sous le nom de Ghana en souvenir du premier empire noir connu.



M GUEYE PROF de CMC au Lycée Technique André Peytavin de Saint-Louis/ **Tél** : 77 433 31 27/

Adresse électronique: moustapha821@hotmail.fr

B. Le cas du Sénégal

1) De la conférence de Brazzaville à la loi-cadre (1944 - 1956)

1-1 La conférence de Brazzaville (30 janvier - 8 février 1944) : Convoquée par le Comité Français de Libération Nationale (CFLN), la conférence avait regroupé les gouverneurs de l'Afrique, des hauts fonctionnaires des syndicalistes et des hommes politiques. Cependant, aucun représentant des populations indigènes n'y avait pris part. La conférence propose une série de réformes sociales, économiques et administratives : la suppression progressive du code de l'indigénat, le développement de l'éducation pour les garçons et filles, la création d'une assemblée fédérale, la création de syndicats professionnels et d'inspections du travail, l'amélioration du système d'assistance médicale, l'industrialisation progressive des colonies, etc.

1-2. L'Union Française (1946 - 1956) : A la fin de la guerre, le Sénégal envoie à l'assemblée constituante Léopold Sédar Senghor et Lamine Gueye, tous deux membres de la Section Française de l'Internationale Ouvrière (SFIO). Ils participent activement à l'élaboration de la nouvelle constitution, adoptée le 27 octobre 1946 qui crée une Union Française au sein de laquelle le Sénégal est territoire d'Outre-mer. Cela se traduit par la création d'une assemblée territoriale présidée par Ibrahima Seydou Ndao à compétence délibérative pour le budget et certains travaux, mais consultative pour tout le reste. Les députés obtiennent avec la « Loi Lamine Gueye » du 7 mai 1946, la suppression de l'indigénat et l'extension de la citoyenneté à toute la population. Cette loi entraîne au Sénégal le déplacement de la prééminence politique des quatre Communes vers l'intérieur. Senghor exploite cette situation à sa faveur et démissionne de la SFIO en octobre 1948. Il fonde avec Mamadou Dia le Bloc Démocratique Sénégalais (BDS).

Grâce aux voix rurales, le BDS remporte les élections législatives de 1951. Et en 1952, il consolide ses positions en contrôlant l'assemblée territoriale. Mamadou Dia assure la représentation du Sénégal au sénat tandis que Senghor est nommé secrétaire d'Etat à la présidence du conseil.

1-3. La loi-cadre de Gaston Deferre (23 juin 1956) : Le 23 juin 1956, le Parlement français adopte la loi-cadre mise au point par le ministre de la France d'Outre-mer Gaston Deferre. Cette loi consacre la balkanisation de l'Afrique en introduisant l'autonomie interne.

Les pouvoirs des assemblées territoriales sont élargis tandis que l'instauration du suffrage universel entraîne un contact plus étroit entre politiciens et masses rurales. Le débat politique s'africanise avec l'instauration d'un collège unique.

Dans chaque colonie, un exécutif local est installé. Ainsi, Mamadou Dia est nommé vice-président du gouvernement du Sénégal dont la présidence est réservée au gouverneur de la colonie, Pierre Lami.

Le BDS se renforce grâce à deux fusions : il forme avec l'Union Démocratique Sénégalaise (UDS) de Thierno Bâ et d'Abdoulaye Guèye, le Bloc Progressiste Sénégalais (BPS) ; ensuite, le BPS fusionne avec le nouveau parti de Lamine Guèye, le PSAS (Parti Sénégalais d'Action Sociale) pour donner naissance à l'Union Progressiste Sénégalaise (UPS).

Mais, avec l'indépendance de la Gold Coast le 06 mars 1957, la loi cadre apparaît vite dépassée pour les responsables politiques francophones. Un nouveau cadre institutionnel qui accélère l'émancipation est réclamé.

2) Du référendum à l'indépendance (1958 - 1960)

2-1 Le référendum du 28 septembre 1958 : A la faveur de la crise algérienne, le Général de Gaulle revient à la tête de l'Etat français et fait adopter une nouvelle constitution le 28 juillet 1958. Mais, celle-ci ne prévoit nullement le droit à l'autodétermination. L'alternative offerte



M GUEYE PROF de CMC au Lycée Technique André Peytavin de Saint-Louis/ **Tél** : 77 433 31 27/

Adresse électronique: moustapha821@hotmail.fr

aux colonies françaises est simple : soit, accepter la constitution et s'associer à la France au sein de la communauté ; soit, la rejeter et faire sécession. Le général entreprend alors une tournée de propagande en Afrique noire du 20 au 27 août 1958. Lors du référendum du 28 septembre 1958, l'UPS choisit le vote positif entraînant le départ de certains éléments, notamment Abdoulaye Ly, Amadou Moctar Mbow et Assane Seck qui crée le Parti du Regroupement Africain section Sénégal (PRA-S). Le PRA-S opte avec le Parti Africain pour l'Indépendance (PAI) de Majhmout Diop pour le « Non ».

Par 870 362 « oui » (97,6% des voix) contre 21 901 « non » (2,4%), le Sénégal entre dans la communauté française. La République du Sénégal est proclamée le 25 novembre 1958. L'assemblée législative élit Mamadou Dia président du Conseil chef du pouvoir exécutif qui nomme des ministres responsables devant l'Assemblée.

2-2 De la fédération du Mali à l'indépendance : Conscients des dangers de la balkanisation de l'Afrique, Senghor et Modibo Keita fondent en janvier 1959 la Fédération du Mali qui regroupe le Sénégal et le Soudan (Mali). Senghor est élu président de l'assemblée fédérale, Modibo Keita chef du gouvernement et Mamadou Dia vice-président. Dès le 28 septembre 1959, les dirigeants de la fédération du Mali formulent leur désir d'accéder à l'indépendance dans le cadre de la communauté (article 78 de la constitution). Mais, l'article 86 de cette même loi fondamentale précise que la proclamation de l'indépendance entraîne l'exclusion de la communauté. Il faut attendre la 6e session du conseil exécutif de la communauté, tenue à Saint-Louis en décembre 1959 pour voir la fédération du Mali demander et obtenir l'accord du Général de Gaulle.

Après la signature le 4 avril 1960 des accords transférant les compétences au Sénégal et au Soudan, l'indépendance de la fédération du Mali est proclamée le 20 juin 1960.

Mais, l'expérience fédérale est écourtée par les divergences entre dirigeants sénégalais et soudanais. Et, le divorce est consommé dans la nuit du 19 au 20 août 1960. La République du Sénégal est proclamée le 20 août 1960 avec Senghor comme Président et Mamadou Dia comme chef de gouvernement. Cependant, c'est la date du 4 avril que le Sénégal retient comme date anniversaire de son indépendance.

CONCLUSION : En définitive, de 1945 à 1975, l'Afrique a connu plusieurs types de décolonisation. Si la majeure partie des indépendances a été acquise pacifiquement, l'Algérie et la Guinée Bissau l'ont obtenue dans la guerre. A peine émancipés, les nouveaux Etats étaient dans une situation d'extrême faiblesse économique et politique.